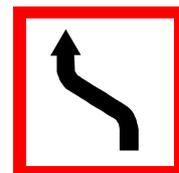


EXAMEN BREVET DE CONDUITE RESTREINT ET GENERAL – 5 juin 2010

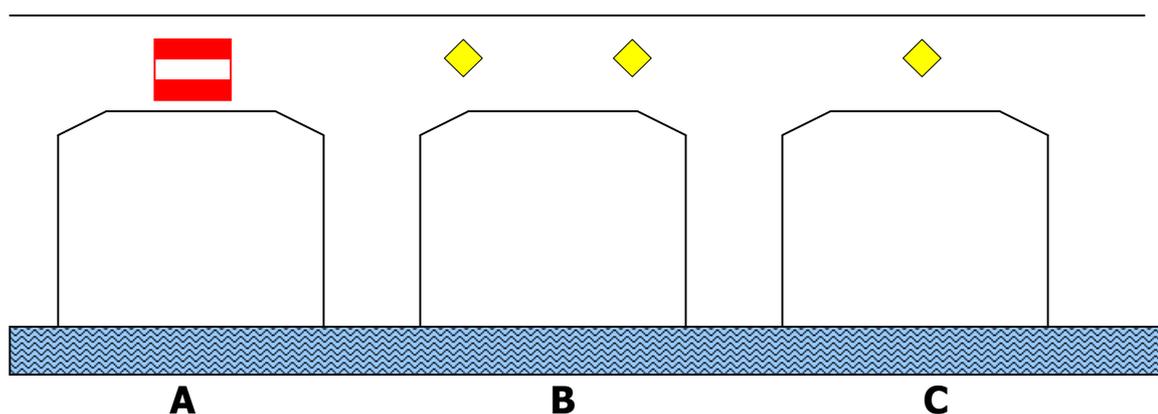
Remarque: La mention « **RPNE** » correspond au règlement général de police pour la navigation sur les eaux intérieures du Royaume.

1. Que signifie le panneau suivant? (RPNE):

- A. obligation de croiser le chenal vers bâbord
- B. obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à bâbord
- C. obligation de tenir le côté du chenal



2. Le bateau veut passer sous le pont à trois arches. Quelle passe doit-il utiliser de préférence ?



3. (Voir le dessin à la question numéro 2). Quel panneau se trouve de l'autre côté de la passe centrale ?



A



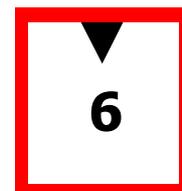
B



C

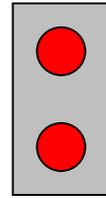
4. Que signifie le panneau suivant? (RPNE):

- A. la profondeur d'eau est limitée (6dm)
- B. la hauteur libre est limitée (6m)
- C. interdiction de s'amarrer sur une distance de 6m à partir du panneau du côté où il est installé



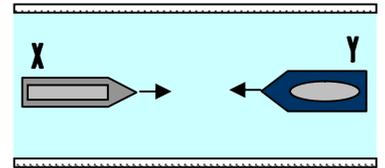
5. Placés à l'entrée d'une écluse, ces feux indiquent (RPNE) :

- A. écluse en service. Entrée ou sortie interdite.
- B. écluse hors service. Entrée interdite.
- C. écluse en service. Entrée interdite, sortie autorisée.

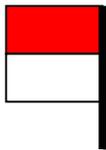


6. Deux petites embarcations motorisées se rencontrent de telle sorte qu'il existe un risque d'abordage. Aucun des bateaux ne suit le côté du chenal à tribord. Qui doit s'écarter ? (RPNE)

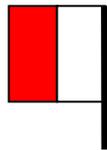
- A. le bateau X
- B. les deux bateaux sur tribord
- C. le bateau Y



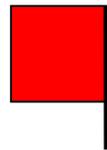
7. Un bateau qui effectue des travaux dans le chenal et qui veut être protégé contre les remous causés par d'autres bateaux qui portent de jour les signaux suivants : (RPNE)



A



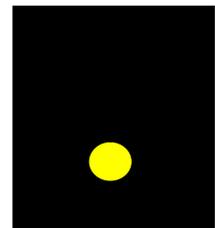
B



C

8. La nuit vous apercevez un bateau qui montre le feu suivant. De quel bateau s'agit-il ? (RPNE)

- A. convoi poussé
- B. bateau remorqué
- C. bateau motorisé qui remorque



9.



Ce panneau (RPNE)

a la même signification que la combinaison de feux suivants:



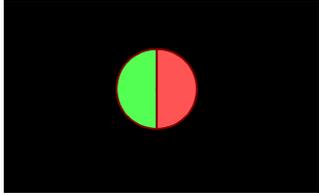
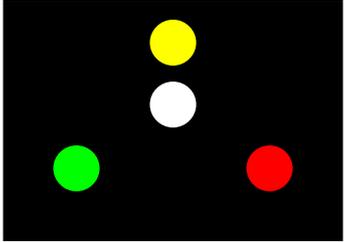
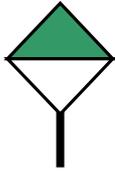
A



B



C

<p>10. La nuit, vous apercevez les feux suivants: Il s'agit, vue de l'avant:</p> <p>A. d'une menue embarcation motorisée B. d'une menue embarcation motorisée non pontée C. d'une menue embarcation à voile</p>	
<p>11. La nuit vous apercevez un bateau qui montre les feux suivants. De quel bateau s'agit-il ? (RPNE) Le feu jaune est un feu scintillant.</p> <p>A. bateau effectuant des travaux dans le chenal B. bateau d'une autorité de contrôle C. bateau jouissant de la priorité de passage</p>	
<p>12. Il faut toujours éviter de passer dans l'angle mort d'une péniche rattrapante. Pour ce faire :</p> <p>A. vous émettez régulièrement des signaux B. vous continuez de naviguer au milieu de la voie navigable C. vous regardez régulièrement derrière vous et vous vous efforcez, autant que possible, de ne pas perdre de vue la timonerie de la péniche</p>	
<p>13. Vous apercevez le panneau suivant sur la rive. Ce signal indique aux bateaux chargés, profondément enfoncés dans l'eau (RPNE) :</p> <p>A. qu'ils doivent tenir la rive droite du chenal B. qu'ils doivent tenir la rive gauche du chenal C. qu'ils doivent se diriger vers l'autre rive</p>	
<p>14. Dans le balisage par marques cardinales du système SIGNI, une bouée lumineuse située à l'ouest d'un point à marquer peut avoir les caractéristiques lumineuses :</p> <p>A. Oc 3s B. Fl 5s C. VQ(9) 10s</p>	
<p>15. Que signifie le signal phonique « deux sons prolongés suivis d'un son bref » ?(RPNE)</p> <p>A. je veux virer sur bâbord B. je veux dépasser à votre bâbord C. je veux dépasser à votre tribord</p>	
<p>16. Un bateau naviguant à la voile et utilisant en même temps son moteur est considéré dans le règlement RPNE comme :</p> <p>A. un bateau à voile B. un bateau motorisé C. un bateau motorisé rapide</p>	

17. Que signifie le signal sonore « 3 sons prolongés » ? (RPNE)

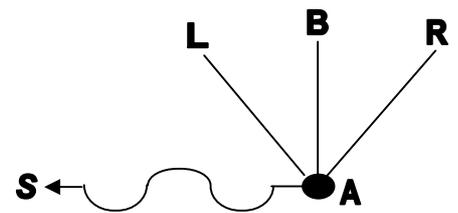
- A. je vais traverser
- B. je bats en arrière
- C. je suis incapable de manoeuvrer

18. Lequel des bateaux ci-après doit être considéré comme une menue embarcation ? (RPNE)

- A. une barge de poussage de 15 m de long
- B. un voilier de 15 m de long
- C. un bateau à passagers pouvant transporter 15 personnes

19. Vous désirez vous rendre du point A au poste d'amarrage B. Il y a un courant dans le sens S. Pour rejoindre B, vous devez naviguer dans le sens :

- A. A-L
- B. A-B
- C. A-R



20. Comment s'approcher d'une aire de stationnement située sur un courant ?

- A. à contre-courant
- B. dans le sens du courant
- C. perpendiculairement au courant

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CONDUITE GENERAL**REGLEMENT INTERNATIONAL POUR PREVENIR LES ABORDAGES EN MER**

21. Il y a risque d'abordage si le relèvement au compas d'un navire qui s'approche
- A. ne change pas de manière appréciable
 - B. augmente
 - C. diminue
22. Lorsque deux navires à voile s'approchent l'un de l'autre de manière à faire craindre un abordage, quel navire doit s'écarter si les deux navires reçoivent le vent du même bord ?
- A. celui qui est au vent
 - B. celui qui est sous le vent
 - C. les deux navires doivent passer à tribord
23. Un navire à propulsion mécanique, d'une longueur inférieure à 50 mètres, doit montrer :
- A. un feu de mâât, des feux de côté et un feu de poupe
 - B. des feux de côté et un feu de poupe
 - C. un second feu de tête de mâât à l'arrière du premier, des feux de côté et un feu de poupe
24. Un navire montre de jour une marque cylindrique. Il s'agit :
- A. d'un bateau-pilote
 - B. d'un navire de pêche (*pas de pêche au chalut*)
 - C. d'un navire handicapé dans ses manœuvres par son tirant d'eau
25. Le feu tricolore (feux de côté et feu de poupe réunis en un fanal combiné) placé au sommet ou à la partie supérieure du mâât, peut être montré :
- A. uniquement par des navires à voile de longueur inférieure à 12 mètres
 - B. par des navires à voile de longueur inférieure à 20 mètres
 - C. par tous les navires à voile

REGLEMENT DE NAVIGATION DE L'ESCAUT MARITIME INFÉRIEUR

26. Un bateau en train de poser une bouée est :
- A. un navire à capacité de manœuvre restreinte
 - B. un navire qui n'est pas maître de sa manœuvre
 - C. un transport exceptionnel

27. Vous voulez quitter le chenal mais pour ce faire vous devez croiser la route d'un autre bateau faisant route en dehors du chenal et vous devez l'obliger à modifier son cap ou sa vitesse ; est-ce permis ?

- A. non
- B. oui
- C. oui, si votre bateau est plus grand que l'autre

28. Que signifie l'expression « virer en contre-courant » ?

- A. changer de cap dans le sens du chenal à la sortie d'un port
- B. le bateau faisant route à contre-courant vire de bord afin de naviguer dans le sens du courant
- C. naviguer dans la direction de l'endroit le plus profond du chenal

REGLEMENT DE POLICE DE L'ESCAUT MARITIME INFERIEUR

29. Il est :

- A. interdit
- B. autorisé
- C. autorisé en dehors du chenal

aux bateaux amarrés de mouiller l'ancre du côté de la voie navigable.

30. Le chenal est :

- A. le milieu de la voie navigable
- B. la partie balisée de la voie navigable
- C. la partie de la voie navigable où les navires peuvent naviguer

1	A	B	C	11	A	B	C	21	A	B	C
2	A	B	C	12	A	B	C	22	A	B	C
3	A	B	C	13	A	B	C	23	A	B	C
4	A	B	C	14	A	B	C	24	A	B	C
5	A	B	C	15	A	B	C	25	A	B	C
6	A	B	C	16	A	B	C	26	A	B	C
7	A	B	C	17	A	B	C	27	A	B	C
8	A	B	C	18	A	B	C	28	A	B	C
9	A	B	C	19	A	B	C	29	A	B	C
10	A	B	C	20	A	B	C	30	A	B	C